



Risque de refus de carte se séjour étudiant

Par **adeladel83**, le **09/10/2015** à **19:39**

bonjour

enfaîte je voulais vous poser une question concernant mon titre de sejour étudiant je suis venu en france en 2012 jai obtenu mon master2 la même année avec mention jai fais une deuxième inscription en master2 aussi pour la première année et pour cause de maladie "accident" je suis pas allé au premier semestre et jai assisté au deuxième j'ai refais l'année en master "cette année" jai eu tout les modules pour cette année mais le hic c'est que je suis arrivé en retard pour ma soutenance car j'etais en stage et le directeur na pas voulu me faire soutenir il ma dit les sessions sont fermé tu es en retards tu dois refaire l'année et venir pour soutenir l'année prochaine que dois je faire pour la préfecture je risque d'être renvoyer ?? dois je donner un justificative

ps :mon relevé de note comporte des bonnes notes il manque que la note du stage que jai terminé et la soutenance

je suis en corse

merci pour votre réponse

Par **adeladel83**, le **10/10/2015** à **16:01**

ya il une réponse svp ??

Par **moisse**, le **10/10/2015** à **19:18**

Bonsoir,

[citation]je voulais vous poser une question concernant mon titre de sejour étudiant [/citation]

Et

[citation]ya il une réponse svp [/citation]

Mais vous n'avez pas posé de question.

On peut bien sur la deviner, mais ces situations sont complexes, et les réponses varient d'une préfecture à l'autre, d'une situation à l'autre voire d'un pays d'origine à l'autre.

Par **adeladel83**, le **10/10/2015** à **21:25**

je suis étudiant algérien je suis a la préfecture de bastia haute corse mon directeur de formation accepte de me faire une lettre explicative de ma situation actuelle car j'etais assidu et mes matières sont tous acquises que pensez vous ??

cordialement